

**Thomas FRINCHABOY**

*Juge au pôle correctionnel du Tribunal judiciaire de Créteil*

*Expert agréé du Conseil scientifique de l'AHJUCAF (Association des hautes juridictions de cassation ayant en partage l'usage du français)*

Titulaire d'une Licence en droit privé et du Master 2 droit des médias et des télécommunications de [l'IREDIC](#).

Après une première expérience professionnelle en qualité de juriste dans le secteur du e-commerce et dans la production audiovisuelle, Thomas Frinchaboy a été reçu au concours de greffier des services judiciaires en 2014. Il a exercé dans les services civils du Tribunal d'instance du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris jusqu'en 2018, puis il a été désigné Greffier coordonnateur du service du surendettement des particuliers du Tribunal judiciaire de Paris. En 2021, il a rejoint le secrétariat du Premier président de la Cour de cassation où il a été affecté au secrétariat général de l'Association des hautes juridictions de cassation ayant en partage l'usage du français ([AHJUCAF](#)) en qualité de chargé de mission du Secrétaire général et coordinateur technique de la base de jurisprudence francophone [JURICAF](#). Il a été en parallèle formateur occasionnel à l'Ecole nationale des greffes, formateur au Service administratif régional de Paris et chargé d'enseignement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2021-2024)

En 2024, il a été reçu au concours complémentaire de l'Ecole nationale de la magistrature. Il a été nommé juge au Tribunal judiciaire de Créteil en 2025. Il a été membre du jury pour le Grand oral d'admission de l'examen d'entrée au CRFPA.